

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 14 mars 2024**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 10
- votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre le 14 mars

le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
06 mars 2024

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle - SCANZAROLI Jean-Luc - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno - SALAMONE Célestin -

Absents représentés : Céline DANET par Jean-Marie MORLET - Philippe LEFRANÇOIS par Joëlle DUBREUIL - Danièle ZOETEMELK par Célestin SALAMONE - Lydie ZITOUNI par Carole BARRANGER

Absente excusée : Bérangère LONGUET

Secrétaire de séance : Jean-Marie MORLET

2024-07 – Approbation du compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, approuve à l'unanimité le compte de Gestion – Commune 2023 de Madame TAMIC Nadine, Trésorière Principale de Meaux Banlieue.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

20 MARS 2024

Fait à Germigny l'Évêque, le 14 mars 2024

Le Maire,
Aline MARIE MELIARE

